

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISEPhilippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf**NUMERO SPECIAL**Matahiti 160
N° 58 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 18
no Atopa 2011

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 50 05 85

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

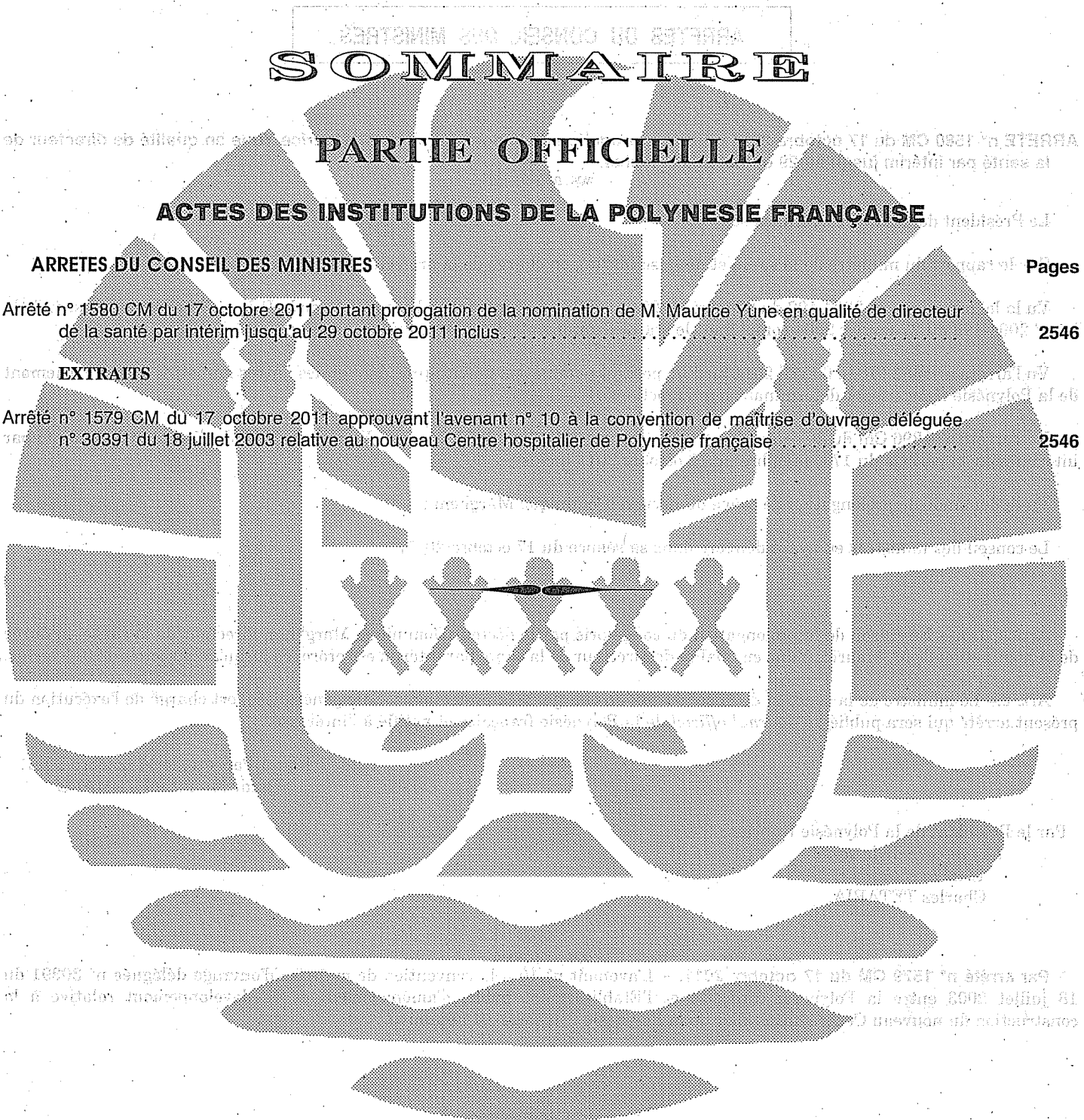
ARRÊTES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Arrêté n° 1580 CM du 17 octobre 2011 portant prorogation de la nomination de M. Maurice Yune en qualité de directeur de la santé par intérim jusqu'au 29 octobre 2011 inclus	2546
--	------

EXTRAITS

Arrêté n° 1579 CM du 17 octobre 2011 approuvant l'avenant n° 10 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée n° 30391 du 18 juillet 2003 relative au nouveau Centre hospitalier de Polynésie française	2546
--	------



REPUBLICAAN-CHAMBERD
 18.10.2011 10:00:00

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 1580 CM du 17 octobre 2011 portant prorogation de la nomination de M. Maurice Yune en qualité de directeur de la santé par intérim jusqu'au 29 octobre 2011 inclus.

NOR : DSP1102381AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la santé et de la solidarité, en charge de la protection sociale généralisée,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1682 PR du 6 avril 2011 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 1396 CM du 20 septembre 2011 portant nomination de M. Maurice Yune en qualité de directeur de la santé par intérim pour la période du 17 septembre au 12 octobre 2011 inclus ;

Vu la demande de prolongation de congé du docteur Dominique Marghem ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 17 octobre 2011,

Arrête :

Article 1er.— En raison de la prolongation du congé pris par le docteur Dominique Marghem, directeur de la santé, la durée de la nomination de M. Maurice Yune en qualité de directeur de la santé par intérim est prorogée jusqu'au 29 octobre 2011 inclus.

Art. 2.— Le ministre de la santé et de la solidarité, en charge de la protection sociale généralisée, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et notifié à l'intéressé.

Fait à Papeete, le 17 octobre 2011.
 Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de la santé
 et de la solidarité,*
 Charles TETARIA.

NOR : EAD1102430AC

Par arrêté n° 1579 CM du 17 octobre 2011.— L'avenant n° 10 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée n° 30391 du 18 juillet 2003 entre la Polynésie française et l'Etablissement public d'aménagement et de développement relative à la construction du nouveau Centre hospitalier de la Polynésie française est approuvé.

RÉCEPTION
des annonces pour publication
au *Journal officiel* de la Polynésie française

A compter du 1er février 2011

La date limite est fixée au :

Lundi 12h00

SAUF Jours fériés :				
FERIES 2011		DATE LIMITE de réception des dossiers.	Publication au JOFF	
Jour	Date		N°	Date
Vendredi Saint	22 avril	Mercredi 20 avril à 14h50	17	28 avril
Lundi de Pâques	25 avril			
Lundi de Pentecôte	13 juin	Jeudi 9 juin à 14h50	24	16 juin
Fête de l'autonomie	Mercredi 29 juin	Vendredi 24 juin à 13h00	26	30 juin
Fête nationale	Jeudi 14 juillet	Vendredi 8 juillet à 13h00	28	14 juillet
Assomption	Lundi 15 août	Jeudi 11 août à 14h50	33	18 août
Toussaint	Mardi 1er novembre	Jeudi 27 octobre à 14h50	44	3 novembre

TARIFS
des Abonnements de l'Imprimerie officielle à compter du 1er Mars 2010

TARIF en F CFP	TTC	Hors Taxe
		France – DOM-TOM – Autres Pays Voie aérienne
Numéro.....	263*	515
Abonnement 1 an.....	13 533	26 604

* Frais d'expédition non inclus pour les îles.

Année	Mois	Journal	Journal	Journal
2010	12	13 533	13 533	13 533
2011	12	13 533	13 533	13 533
2012	12	13 533	13 533	13 533
2013	12	13 533	13 533	13 533
2014	12	13 533	13 533	13 533
2015	12	13 533	13 533	13 533
2016	12	13 533	13 533	13 533